

Informations de base	
2025/2881(DEA)	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
DEA - Procédure d'acte délégué	
Équivalence provisoire des régimes de solvabilité en vigueur au Brésil, au Japon et au Mexique et applicables aux entreprises d'assurance et de réassurance ayant leur siège social dans ces pays	
Complétant 2007/0143(COD)	
Subject	
2.50.05 Assurances, fonds de retraite	
2.50.10 Surveillance financière	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	ECON Affaires économiques et monétaires		

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
17/09/2025	Publication du document de base non-légal	C(2025)06032	
17/09/2025	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 3 mois		
08/10/2025	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
07/01/2026	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2025/2881(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Modifications et abrogations	Complétant 2007/0143(COD)
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission	ECON/10/03946

Portail de documentation			
Commission Européenne			
Type de document	Référence	Date	Résumé

Document de base non législatif	C(2025)06032	17/09/2025	

Informations complémentaires		
Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	